Association nationale des parents d'enfants aveugles ou gravement déficients visuels avec ou sans handicaps associés (ANPEA)

Créée par André Glatigny, l'ANPEA a déposé ses statuts en 1964. Dès ses débuts, elle fait preuve d'initiative et agit pour le bien des parents de personnes présentant un handicap visuel. Plus de 40 ans après sa création, l'ANPEA poursuit les mêmes objectifs : la solidarité avec les familles, l'information, le conseil ainsi que la défense des intérêts des parents d'enfant aveugle ou amblyope.

Adresse

87 Rue du Molinel -Bât D-
59700 Marcq-en-Bareul
France

Téléphone

06 38 45 47 59 / 03 20 99 50 80

Adresse électronique, site web

contact@anpea.asso.fr

www.anpea.asso.fr